

**Municipalité de Rivière-à-Pierre
MRC de Portneuf**

Procès-verbal de la séance extraordinaire dûment convoquée du Conseil de cette Municipalité, tenue au centre communautaire le 20 janvier 2014 à 19 h30, à laquelle sont présents:

Son Honneur monsieur le maire	Jean Mainguy
Mesdames les conseillères	Andrée St-Laurent Kathleen Thibaudeau
Messieurs les conseillers	Denis Bouchard Alain Lavoie Patrick Delisle

formant quorum.

Madame Pascale Bonin, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Est absente Mme Denise Langlois-Boudreau, conseillère.

La directrice générale donne lecture de l'avis de convocation lequel a été signifié tel que requis par le Code municipal à tous les membres du Conseil le 13 janvier 2014. Un avis public a aussi été affiché en date du 8 janvier 2014 tel que requis par le Code municipal. Tel qu'il appert dans cet avis de convocation, la présente séance a pour but la prise en considération des sujets ci-dessous:

1. Adoption du budget 2014
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016

2014-01-36

Adoption du budget 2014

Attendu que le discours du maire sur la situation financière de la municipalité a eu lieu le 9 décembre 2013;

Attendu que le délai de quatre semaines prescrit par l'article 955 du *Code municipal* est respecté;

Il est proposé par Mme Andrée St-Laurent.
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le budget 2014 pour la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

2014-01-37

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016

Il est proposé par M. Denis Bouchard
Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016 de la municipalité de Rivière-à-Pierre tel que déposé.

Adoptée

Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Alain Lavoie de lever la présente séance. La séance est levée par monsieur le maire à 19h45.

Jean Mainguy, maire

Pascale Bonin, directrice générale
et secrétaire-trésorière